

Cap sur la Route du Rhum pour la Legallais Team Voile

À tout juste 23 ans, le normand Pierre Casenave-Péré, skipper de la Legallais Team Voile, s'apprête à participer - pour la première fois - à la Route du Rhum. Une épreuve en solitaire qui vient couronner une saison 2022 intense en apprentissages et en performances.

Leader indépendant de la distribution de produits pour le marché du second-oeuvre, à destination des professionnels du bâtiment, l'entreprise Legallais s'est lancée, l'an passé, dans le sponsoring de la course au large. Un nouveau venu dans la catégorie Class40 qui dénote par le design arty de ses voiles, imaginé chaque année par un artiste de renom. Jace l'an passé, Skwak cette année : impossible de ne pas être séduit par l'esthétisme de ce Class40. Après une saison 2021 réussie, la Legallais Team Voile s'est élancée, cette année, à l'assaut des courses en solitaire avec en ligne de mire, la mythique Route du Rhum.



© Image In France

À la barre du voilier Legallais : Pierre Casenave-Péré. Originaire de Caen, il tire ses premiers bords dans le havre de Barneville-Carteret, face aux îles Anglo-Normandes. En 2019, il participe à la Mini Transat, ce qui lui permet de découvrir le métier de skipper et de confirmer sa passion pour le large. En 2021, Pierre se lance dans la course au large avec la Legallais Team Voile. Il finit 8ème de la Transat Jacques Vabre et 5ème du championnat des Class40 avec son co-skipper Kevin Bloch.

2022 signe une performance en solitaire cette fois-ci. L'année est rythmée, entre entraînements le long des côtes bretonnes et courses pour perfectionner son jeu tactique. Pierre participe à quatre courses phares de sa catégorie : 1000 Milles des Sables, CIC Normandy Channel Race, Drheam Cup et 40' Malouine Lamotte. *"Tout au long de cette saison, j'ai su être rigoureux dans ma préparation pour gagner en performance. Je m'entraîne avec les favoris de ma catégorie, c'est très formateur."*

Pierre a couru ces quatre courses avec détermination. Les résultats sont là, la motivation pour le Rhum renforcée à chaque épreuve franchie. *“C’est une course assez engagée et engageante, la mention même de son nom crée l’appréhension. Je sais que je vais rencontrer des avaries durant ces quelques semaines en mer. Il y en a toujours, même si on est excellemment bien préparé. Savoir qu’on va devoir tout gérer, tout seul, apporte une autre complexité. Mais je sais faire, je connais bien mon bateau.”*

À 15 jours du départ de la Route du Rhum, Pierre ambitionne *“de tout donner”* pour arriver jusqu’en Guadeloupe. Il défendra avec ferveur les couleurs de Legallais et de la Normandie, lui, qui fait partie des plus jeunes skippers sur la ligne de départ de la Route du Rhum 2022.



© Gauthier LEBEC

Quelques dates clés de la Route du Rhum :

- 25/10 : Ouverture du Village
- 28/10 : Parade des Class40 dans la baie de Saint-Malo
- 30/10 : Présentation officielle des skippers
- 06/11 : Départ de la course
- Entre le 19/11 et le 23/11 : Arrivée des Class40 en Guadeloupe
- 26/11 : Remise de prix public (catégorie Class40 / Rhum Mono & Multi)
- 04/12 : Fermeture de la ligne d'arrivée

Pour suivre la Legallais Team Voile :

<https://entreprise-legallais.com/legallais-team-voile>



À PROPOS DE LEGALLAIS

Créée en 1889, la quincaillerie de la rue de Vaucelles à Caen s'est transformée et a bien grandi depuis. LEGALLAIS, entreprise du Groupe Grand Comptoir, emploie plus de 1250 salariés en France dont 800 commerciaux et génère un chiffre d'affaires de 400 millions d'euros. Pour répondre aux exigences de chaque métier, l'entreprise a construit son offre autour de 8 univers produits, regroupant plus de 60 000 références et plus de 600 fournisseurs : quincaillerie de bâtiment, quincaillerie d'agencement et d'ameublement, plomberie, électricité, consommables, outillage, matériels & équipements et EPI (Équipement de Protection Individuelle). Chaque jour, ce sont plus de 15 000 colis qui sont expédiés depuis sa plateforme logistique de 45 000 m2 implantée à Saint-André sur Orne.

Entreprise engagée dans une démarche de développement durable, LEGALLAIS est labellisée "Engagé RSE - AFAQ 26000" démontrant son implication éco-responsable. LEGALLAIS est reconnue "entreprise où il fait bon travailler" par l'organisme Great Place to Work et a reçu le label "Best Workplaces" en 2021.

CONTACT PRESSE : Frédérique JAMES - presse.legallais@gmail.com - 0660752761